



**Katja Winkler: Withdrawal from Representation? A Plea for Reflexive Representation**

Representation processes – even if they are explicitly aimed at emancipation – always go hand in hand with subalternity. Against this background, there are numerous voices that see a withdrawal from representation as a solution to the problem and argue that no advocacy is better than paternalistic patronization. This is to be contradicted here. This article uses social science and philosophical concepts from G. C. Spivak and L. M. Alcoff to provide arguments against a retreat from representation and argues in favor of „reflexive representation“, which attempts to mitigate the problems of paternalism and continues to enable advocacy.

**Christian Spieß: Respect for Sex Workers. Insistence on Self-Determination as a Motive for Advocacy Ethics**

A responsible political and social approach to sexual services is proving to be a challenge for advocacy ethics. However, studies show that there is often little knowledge about this area, which leads to clichéd prejudices or stereotypical perceptions. With the aim of providing socio-ethically reflected impulses for social discourse, this article will take a closer look at the situation of sex workers. It will focus in particular on the cri-

terion of self-determination in order to develop options for action based on this.

**Julia Blanc: Because they know what they're doing – right? Advocacy from a caritas perspective**

Research from fields close to theology seem to be in relatively big agreement that paternalism is no longer a desirable state or institutional model. But what can take its place? This article takes a critical look at both libertarian paternalism, including its typical „nudging“, and advocacy (due to its inherent danger of „knowing better for the many“). The „same reason view“ which originates from psychology, in contrast, offers an approach that consistently takes the other person as its starting point. This is intended to ensure that their well-being, choices and wishes serve as a yardstick and that individualized encounters and support can take place.

**Andreas Lob-Hüdepohl: Focus on Self-Representation. Advocacy in the Social Services Sector**

Social services are a profession of advocacy sui generis: they support people in both ordinary and extraordinary life situations, for example through education, counselling, upbringing and care, in respecting, protecting or even realizing their human rights entitlements. The social welfare system is an advocate for the

self-determined lifestyle of its addressees and thus aims to represent them in all their essential life issues. There are modifications of this basic normative logic in which social-professional advocacy can take the form of „benevolent coercion“: through the empowerment of currently weak actors or political lobbying for disadvantaged persons (groups). These modifications require careful ethical justification. The highest standard here is again the empowerment of the addressees to be the authors of their own lives. The professional ethical imperatives at the end of this article serve this purpose.

**Edith Wittenbrink: The Catholic Church as „Advocate of the Weak“? Postcolonial considerations based on the example of the church's commitment to migrants**

Advocacy for the disadvantaged is part of the Catholic Church's self-understanding. This commitment is also of political interest. This article takes an exemplary look at church advocacy for migrants in Germany using a selection of texts from the German Bishops' Conference. Using impulses from postcolonial theories, it shows to what extent such well-intentioned statements must also be questioned critically. Subsequently, suggestions are presented as to how church statements could be made more sensitive and who exactly should speak for whom as an advocate in the church context.



### **Katja Winkler : Retrait de la représentation ? Un plaidoyer pour la représentation réflexive**

Des processus de représentation – même s'ils visent explicitement à l'émancipation – vont toujours de pair avec la subalternité. Dans ce contexte, nombreuses sont les voix qui considèrent le retrait de la représentation comme une solution au problème. Elles défendent la thèse selon laquelle il vaudrait mieux renoncer à toute forme de défense que de maintenir une tutelle de façon paternaliste. Cet article contredit cette thèse. S'appuyant sur des conceptions sociologiques et philosophiques de G.C. Spivak et L.M. Alcoff, il fournit des arguments contre un retrait de la représentation et plaide pour une « représentation réflexive » qui tente d'atténuer la problématique du paternalisme et de rendre le plaidoyer encore possible.

### **Christian Spieß : Respect pour les travailleurs et travailleuses du sexe. Insister sur l'autodétermination comme motif d'une éthique de défense**

Une approche politique et sociale responsable des services sexuels s'avère être un défi pour une éthique de défense. Des enquêtes montrent cependant le peu de connaissance qui souvent existe dans ce domaine et qui est à l'origine de préjugés et représentations stéréotypés. Dans le but de donner des impulsions réfléchies basées sur l'éthique sociale, l'article examine de plus près la situation des travailleurs et travailleuses du sexe. Le critère de l'autodétermination sera particulièrement pris en compte afin de développer, sur cette base, des options d'action.

### **Julia Blanc : Car ils ne savent pas ce qu'ils font – vraiment ? La défense dans le domaine social du point de vue de la théologie de la diaconie**

Il existe un consensus chez les chercheurs proches de la théologie de la diaconie pour dire que le paternalisme est un modèle étatique ou institutionnel qui n'est plus souhaitable. Mais qu'est-ce qui peut le remplacer ? Le présent article examine de manière critique le paternalisme libertaire, y compris le « nudging » qui le caractérise, ainsi que le plaidoyer social (en raison du risque inhérent de donner des leçons à tout le monde). L'approche du « same reason view », issue de la psychologie, offre en revanche une approche qui part systématiquement de l'autre. Il s'agit d'assurer que son bien-être, ses choix et ses souhaits servent d'indicateur et qu'une rencontre et un accompagnement individualisés puissent avoir lieu.

### **Andres Lob-Hüdedpohl : L'autoreprésentation dans le point de mire. Le plaidoyer dans le domaine des services sociaux**

Le secteur social est une profession de plaidoyer sui generis. Il soutient des personnes dans des conditions de vie ordinaires ou extraordinaires dans leur souci de voir respectés, protégés et réalisés leurs droits fondamentaux. Cela implique formation, conseils, éducation, assistance. Le service social plaide en faveur d'une vie autodéterminée de ses bénéficiaires et a pour objectif de rendre ceux-ci capables de se représenter eux-mêmes dans les questions essentielles de leur vie. Il existe bien sûr des modifications de cette logique normative de base selon les-

quelles le plaidoyer socio-professionnel peut prendre la forme d'une « contrainte bienveillante » : par l'empowerment d'acteurs actuellement faibles dans leur pouvoir d'action ou par le lobbying politique pour des personnes (groupes) défavorisées. Ces modifications nécessitent une justification éthique minutieuse. Le critère principal en est à nouveau la capacité des personnes concernées à être auteurs de leur propre vie. C'est à cela que servent les impératifs d'éthique professionnelle présentés à la fin de cet article.

### **Edith Wittenbrink : L'Eglise catholique comme « avocate des faibles ? ». Des réflexions postcoloniales à l'exemple de l'engagement de l'Eglise pour les migrants**

La défense des personnes défavorisées fait partie de l'identité de l'Eglise catholique. Il existe également un intérêt politique pour cet engagement. L'article met en lumière, à titre d'exemple, la défense des migrants par l'Eglise en Allemagne en se référant à une sélection de textes de la Conférence épiscopale allemande. S'appuyant sur des impulsions des théories postcoloniales, l'article montre dans quelle mesure de telles déclarations bien intentionnées doivent également être soumises à une réflexion critique. Des propositions sont ensuite présentées sur la manière dont les déclarations de l'Eglise pourraient être rendues plus sensibles et pour clarifier qui, exactement, devrait parler au nom de qui comme avocat dans le contexte ecclésial.